

cette lettre, se réservant de la remettre lui-même à Son Altesse, afin de témoigner et d'inspirer plus de respect pour le Ministre des Affaires étrangères.

Quant aux formes à observer dans cette dépêche, et les suivantes, M. Marques, qui est depuis plus de vingt ans dans la diplomatie chinoise, saura parfaitement ce qu'il y aura à faire : je crois, cependant, pour plus grande sûreté, devoir recommander les points suivants, comme plus essentiels que le reste :

1<sup>o</sup> La première dépêche doit être adressée conjointement à *Ki-iñ* et à *Huañ*<sup>1</sup>, comme le sera dans la suite toute la correspondance officielle, à moins qu'il ne survienne un changement dans le personnel qui constitue le Commissariat Impérial. Il vaut mieux entrer ainsi de soi-même dans la ligne à suivre, que de se faire redresser par les Chinois, ainsi que l'aurait éprouvé M. de Lagrené, s'il n'avait, dès l'arrivée de *Huañ* au pouvoir, fait valoir le prétexte qu'ayant entamé ses négociations avec *Ki-iñ* seul, il ne convenait pas qu'il les finit autrement. *Huañ* céda bénévolement aux conseils que je lui donnai pour le maintien amical de nos relations ; mais, dans le fonds, il aurait eu droit de se faire reconnaître officiellement par M. de Lagrené, car il était en possession du décret impérial qui l'avait nommé Commissaire Impérial adjoint, et il était reconnu pour tel par tous les ministres étrangers.

2<sup>o</sup> On donnera aux dépêches la qualification chinoise de *chao-huei*<sup>2</sup> consacrée par le traité de *Wañ-pu* pour les relations officielles entre fonctionnaires d'un rang supérieur.

3<sup>o</sup> Puisque M. Rouen reçoit en Chinois un titre destiné à le faire passer pour l'égal des Commissaires Impériaux, les enveloppes des dépêches porteront son nom *sur le même côté*, et à *la même hauteur du papier* que les noms des diplomates chinois : mais dans le corps des dépêches, il vaudra mieux,

1. Houand Ngen-t'oung 黃恩彤, gouverneur du Kouang-toung.

2. 照會 *Tchao houei*.